



nouveau départ

Après de nombreuses années regroupée en un même lieu, la malterie se transforme et mue en deux associations distinctes : la malterie musiques et la malterie arts visuels.

Cette évolution vise à renforcer notre soutien à la création et au développement artistique dans les nombreuses disciplines qui composent chacune des deux entités désormais indépendantes de l'une de l'autre. Dans l'esprit de collaboration qui nous caractérise historiquement, nous continuons à promouvoir auprès des artistes et du public la recherche et l'expérimentation artistique croisée, en impliquant au sein de nos arts le mélange, les collaborations et les jumelages.

Ainsi, la malterie musiques et la malterie arts visuels prennent leur envol, chacune avec sa propre identité et un engagement inébranlable envers la communauté artistique.

Les missions

→ La malterie arts visuels continue de remplir quatre missions fondamentales :

- ① Défendre la recherche, l'expérimentation et l'innovation artistique.
- ② Accompagner la professionnalisation des artistes-auteur-ices.
- ③ Soutenir les processus de production et de création artistique.
- ④ Collaborer au dynamisme, à la structuration et à l'évolution du secteur des arts visuels sur le territoire régional, national et transfrontalier.

LA MALTERIE ARTS VISUELS

La ruche

La ruche consiste en un accompagnement par la mise à disposition et la transmission de ressources pour les artistes-auteur-ices du secteur des arts visuels par le biais de différentes actions.

✧ **La plupart des activités de la ruche sont accessibles sur inscription et adhésion : inscription@lamalterie.com**

de janv. à juin : L'économie de l'art

Le cycle sur l'économie de l'art contemporain est une exploration approfondie des rouages économiques qui façonnent le secteur des arts visuels. L'objectif est d'aborder les enjeux du marché de l'art public, privé et numérique. Comment favoriser la visibilité de son travail et développer son économie ? Quelles sont les possibilités d'interaction et de diffusion ? L'objectif de ce semestre est de comprendre les enjeux du marché de l'art pour ouvrir des opportunités et mettre en place des stratégies adaptées.

Les RDV individuels ↓

Rendez-vous individuels d'information, de conseil ou d'orientation auprès d'artistes-auteur-ices. Il s'agit de répondre à un ou plusieurs sujets liés à la structuration ou gestion de l'activité professionnelle artistique (création du statut et de l'activité, régime social et fiscal, comptabilité, facturation, contrats, etc.).

✧ **Sur inscription et adhésion.**

Tous les jeudis et vendredis

9^{H30}/16^H

Point Info Thématique ↓

Il s'agit de temps d'information destinés à répondre à des questions concrètes relatives à la situation sociale, fiscale ou juridique de l'artiste-auteur-ice ou à des problématiques plus techniques liées à son activité artistique. Animés par un-e intervenant-e spécialisé-e, ils visent à donner des outils et à diffuser de bonnes pratiques professionnelles aux artistes.

✧ **Sur inscription et adhésion.**

22 FÉV. 24

14^H/17^H

→ **Vendre aux entreprises** / Ce PIT invite à considérer les entreprises comme des interlocutrices. Camille Martin, commissaire d'exposition, ouvrira le dialogue en donnant les clés de compréhension du droit fiscal lié à l'acquisition d'œuvres d'art et à la défiscalisation en entreprise. Quels sont les avantages tant du côté des entreprises que des artistes-auteur-ices ? Cette intervention permettra de dissiper les craintes entourant l'utilisation de ces dispositifs fiscaux et fournira des outils pour aborder les entreprises et initier de nouveaux partenariats.

→ **Avec Camille Martin**, commissaire d'exposition et fondatrice de Art. 238 bis.

25 MARS 24

14^H/17^H

→ **Quand les commissaires d'exposition se mettent en réseau** / À destination des commissaires d'exposition, ce P.I.T. propose une plongée approfondie dans le fonctionnement des réseaux, révélant comment ces alliances peuvent enrichir les pratiques, faciliter la diffusion de projets et ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles. Qu'est-ce qu'un réseau de commissaires d'exposition ? Quels sont les réseaux existants ? Comment créer son propre réseau ?

→ **Avec Cathy Crochemar**, chargée de projets arts visuels de la malterie arts visuels.

19 AVRIL 24

14^H/17^H

→ **Travaillez avec les galeries** / Basé sur l'expérience de l'artiste Gaël Davrinche, représenté par plusieurs galeries à travers le monde, ce P.I.T. explore les avantages de travailler avec des galeries, les stratégies efficaces pour les approcher, ainsi que les aspects contractuels à prendre en considération. Obtenez des conseils pratiques et des retours d'expérience concrets pour orienter votre parcours artistique vers une collaboration avec des galeries.

→ **Avec Gaël Davrinche**, artiste plasticien.

20 JUIN 24

14^H/17^H

→ **Quel cadre juridique pour les œuvres numériques ?** / Découvrez les enjeux juridiques entourant les œuvres numériques. Dans un contexte où les intelligences artificielles génératives intègrent notre quotidien, ce P.I.T. se penche sur le cadre législatif des œuvres numériques. Particulièrement axé sur les droits d'auteur, leur rémunération, et la transparence des systèmes d'IA, l'objectif est de comprendre les aspects juridiques liés au numérique pour les artistes naviguant dans le monde complexe des œuvres numériques et pour ceux qui souhaitent s'y initier.

→ **Avec une expert-e de l'ADAGP**, Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques.

Permanences ↓

La permanence est un rendez-vous de conseil individuel, entre un-e artiste-auteur-ice et un-e professionnel-le expert-e invité-e. D'une durée d'1 heure, ces rendez-vous individuels permettent aux artistes d'obtenir des conseils personnalisés et l'expertise d'un-e professionnel-le autour de questionnements spécifiques, ayant un attrait à la gestion de l'activité professionnelle (comptabilité, conseil juridique, etc) ou à la mise en œuvre de leur projet artistique. Ils ont lieu en présentiel ou en distanciel.

✧ **Sur inscription et adhésion.**

12, 15 & 20 MARS 24

9^{H30}/16^H

→ **Comptabilité** / Soumettez votre pratique de gestion à un-e expert-e pour sécuriser votre déclaration fiscale, posez les questions spécifiques liées à votre médium et à vos pratiques artistiques.

→ **Avec une expert-e de l'ARAPL**, Association Régionale Agréée des Professions Libérales.

11 & 15 AVRIL 24

9^{H30}/16^H

→ **Déclaration des revenus** / Faites-vous accompagner dans les déclarations sociales et fiscales de vos revenus artistiques auprès de l'URSSAF et des Impôts.

→ **Avec Elisabeth Bérard**, responsable information-ressource de la malterie arts visuels.

13 MAI 24

9^{H30}/16^H

→ **Portfolio** / Accompagnement individuel dans la construction ou la relecture du portfolio artistique ou dossier d'artiste, à usage professionnel.

→ **Avec Elisabeth Bérard**, responsable information-ressource et **Cathy Crochemar**, chargée de projets arts visuels de la malterie art visuels.

10 JUIN 24

9^{H30}/16^H

→ **Diffusion** / Recevez des conseils personnalisés sur les moyens de donner de la visibilité à un projet en cours ou finalisé, découvrez les opportunités de financement et de collaboration, et prenez des mesures concrètes pour mener votre travail vers de nouveaux horizons.

→ **Avec Natalia Trebik**, Responsable de la Diffusion des Œuvres du Fresnoy – Studio national des arts contemporains.

Session d'information collective ↓

La session d'information aborde un sujet d'actualité du champ professionnel. D'une durée de 3h, elle est proposée pour répondre aux besoins du plus grand nombre d'artistes et professionnel·les. Y sont invité·es à intervenir sur une problématique spécifique des expert·es, des organismes sociaux, des syndicats, des associations, des collectifs, etc.

27 MAI 24

10^H/13^H

→ **Débuter son activité d'artistes-auteur-ices** / Découvrez les étapes essentielles pour lancer votre activité artistique. On vous guide à travers les démarches en vous donnant toutes les informations clés sur les aspects administratifs, fiscaux, et juridiques, pour débiter sereinement.

→ **Avec Elisabeth Bérard**, responsable information-ressource de la malterie arts visuels.

→ La programmation est amenée à changer : prenez connaissance des actualités avant chaque événement sur www.lamalterie.com et nos réseaux sociaux.

Adhérer à la malterie arts visuels

→ En adhérant à la malterie arts visuels, vous bénéficiez d'un accès privilégié aux différents événements et services proposés tout en soutenant notre projet artistique. Cette adhésion est nominative et non cessible, elle est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'adhésion.

Tarif standard : 40 €
Tarif réduit (Personne au Pôle Emploi ou bénéficiaire du RSA) : 30 €
Tarif étudiant·e : 25 €
Structures : 100 €

Contact : ressource@lamalterie.com

Boîte à outils

La malterie arts visuels développe des actions de formation pour les artistes-auteur-ice-s dans le cadre d'un l'organisme de formation. En effet, son travail d'accompagnement mené au quotidien auprès des artistes lui permet d'identifier des besoins auxquels elle répond en définissant des actions de formation professionnelle.

L'organisme de formation bénéficie de la certification qualité Qualiopi délivrée au titre de la catégorie « action de formation ».



→ Plus d'informations sur www.lamalterie.com

Définir sa stratégie de communication ↓

8, 9 & 12 AVRIL 24 DURÉE : 12^H

→ Renforcez votre présence et boostez la visibilité de votre pratique artistique. À la fin de cette formation, vous disposerez des compétences nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication solide, optimisant ainsi votre impact dans le monde artistique.

Développer son identité numérique : les réseaux sociaux ↓

14, 15 & 17 MAI 24 DURÉE : 12^H

→ Que vous ayez déjà une expérience des réseaux sociaux ou que vous soyez novice, cette formation va vous permettre d'analyser votre utilisation du digital et d'optimiser votre présence numérique en établissant des liens avec vos autres outils web (site internet, newsletter, etc.).

→ Avec **Marie Emery-Leleu** experte en prise de parole en public, média training et communication de crise dans des groupes internationaux. Elle possède une bonne connaissance du secteur de l'art contemporain, elle est commissaire de l'exposition « Cool Down ».

Construire et suivre son budget artistique ↓

12 & 13 juin 24 DURÉE : 13^H

→ Cette formation vise à fournir les clés de compréhension pour élaborer un budget artistique. Elle offre la méthodologie et les outils pratiques nécessaires pour évaluer, organiser et contrôler ses projets. L'objectif est de vous permettre d'être en mesure de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles appropriées pour la bonne réalisation de vos projets, tout en renforçant la communication financière auprès de vos partenaires grâce à une lecture précise et transparente.

→ Avec **Cathy Crochemar**, chargée de projets arts visuels de la malterie arts visuels.

Financer sa formation ↓

→ L'organisme de formation agréé et Datadocké. Depuis 2013, les artistes-auteur-ice-s bénéficient du droit à la formation professionnelle. Une fonds de formation géré par l'Afdas permet de solliciter une prise en charge des coûts de formation. **Le délai de traitement des dossiers par l'Afdas est de trois semaines.**

→ Si vous êtes salarié-e, travailleur-euse indépendant-e (auto-entrepreneur-euse, micro-entreprise...), ou demandeur-euse d'emploi, il existe des solutions de prise en charge de vos formations.

La malterie arts visuels vous accompagne dans votre demande de financements pour les formations.

Contactez-nous pour plus de renseignements.

Rencontres Art[PRO] ↓

Ces moments ont pour objectif de sensibiliser les artistes-auteur-ice-s aux droits à la formation dont ils bénéficient, de présenter les actions des structures d'accompagnement sur lesquelles ils-elles peuvent s'appuyer pour leur activité, ainsi que les dispositifs d'accompagnement

☎ **Sur inscription.**

15 FÉV. 24 **WÉBINAIRE**

Informations le matin & RDV inviduel l'après-midi :

21 MAI 24 **LE CONCEPT**

27 JUIN 24 **LA MALADRERIE**

Les prestations ↓

La force de la malteie arts visuels est de s'adapter aux besoins !

Nous intervenons au sein de diverses structures, proposant des prestations sur mesure en fonction des besoins spécifiques. Que ce soit en organisant des Points Info Thématiques ciblés ou en animant des Sessions d'Information personnalisées, la malterie arts visuels s'engage à répondre aux attentes du secteur des arts visuels.

Son accompagnement artistique et professionnel, nourri d'une connaissance et d'une expertise de terrain, fait de la malterie arts visuels un partenaire pour les artistes et les institutions.

Artistes associé·e·s

Les artistes associé·e·s à la malterie arts visuels bénéficient d'un suivi soutenu et ont accès aux ressources dont dispose la malterie arts visuels pour les aider à se développer. Ils-elles sont invité·e·s à participer aux actions de la malterie arts visuels et sont tous·tes intégré·e·s à une dynamique collective. La réussite de ce dispositif, mené depuis 1998, témoigne que la création d'une communauté artistique est bien la clé de voûte de l'action de la malterie arts visuels.

IMPULSE! ↓

Vous souhaitez devenir artiste associé·e ? Rejoignez le programme IMPULSE!

→ **La malterie arts visuels** continue de remplir quatre missions fondamentales :

① Soutien à la création. ② Mise en relation professionnelle. ③ Soutien à la visibilité et au rayonnement. ④ Compréhension de l'environnement professionnel .

Le programme IMPULSE! est un dispositif spécifique de développement. Il propose un accompagnement au parcours artistique et à la professionnalisation par l'incubation d'une durée de 3 ans. Il s'adresse aux artistes-auteur-ice-s du champ des arts visuels, professionnel·le·s ou en voie de professionnalisation.

- Rendez-vous individuels mensuels ;
- Moments d'échanges en réseaux ;
- Projets collectifs (en fonction de la programmation : expositions, éditions, podcasts, etc.) ;
- Promotion publique ;
- Accès direct au Centre ressource ;
- Rencontres professionnelles ;
- Mise à disposition d'un espace co-working à coût réduit ;
- Mise à disposition de matériels partagés.

☎ **Modalités de candidatures :**

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une note motivation présentant l'intérêt à intégrer le programme(1 page maximum) ;
- un CV ;
- un portfolio présentant la démarche artistique ;

Les candidat·e·s sont sélectionné·e·s sur la base de leurs qualités et compétences, sans distinction du genre, d'orientation sexuelle, d'origine, de religion, d'âge ou de handicap.

Mettre en objet : NOM_PRENOM_impulse
Les candidatures sont à envoyer au plus tard **le 3 mars 2024 à minuit** à lesartsvisuels@lamalterie.com

Résidence

Restitution résidence curatoriale ↓

9 AVRIL 24 **18^H/20^H**

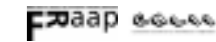
En décembre, La malterie a accueilli deux commissaires d'exposition, Romane Beau et Fanny Testas, pour une résidence curatoriale. Elles ont eu l'occasion de rencontrer de nombreux artistes en collaboration avec des structures partenaires du territoire telles qu'Artconnexion, camoufleur, CRP, Fructôse et Onze Box. De ces rencontres a émergé un objet éditorial. Ce temps de restitution a pour objectif de présenter leur journal de bord lors d'un moment convivial autour d'une grande table centrale et d'un banquet chaleureux.

Nos actions

Deux axes structurent l'activité de la malterie arts visuels :

Le Centre ressource est créé en 2004, il est le premier spécialisé en arts visuels sur le territoire national. Il met en œuvre ses compétences dans le domaine de la gestion administrative des arts visuels. Il conseille et forme les artistes- auteur-ice-s ainsi que les structures publiques et privées qui rémunèrent ou travaillent avec des artistes.

L'Incubateur regroupe des dispositifs spécifiques de développement et de résidences. Il propose un accompagnement au parcours.



Basé sur la conception graphique de :



→ **Plus d'infos :** www.lamalterie.com

Centre ressource :
ressource@lamalterie.com /
06 03 21 89 15
L'Incubateur :
lesartsvisuels@lamalterie.com /
06 26 47 99 28